

**Fiche d'engagement et de respect
des orientations du football FSGT
(Charte Football FSGT)**

Madame, Monsieur,

Président de l'association.....

S'engage à respecter et faire appliquer au sein de son club la feuille de route définie ci-dessous par la CDA football.

Le comité départemental FSGT 13

La Fédération Sportive et Gymnique du Travail, est une fédération multisport, affinitaire et agréée par l'Etat en vue de développer le sport pour tous depuis 1934.

Le comité des Bouches du Rhône FSGT 13, regroupe associations et adhérents, mettant en place les orientations fédérales dans le département et gérant le quotidien de plus de 20 activités sportives (Foot, volley, course sur route, gymnastique, judo, randonnée, plongée...).

L'esprit et les valeurs de l'organisation

- **La FSGT** est donc une fédération sportive à part entière, mais également un peu à part car ne prônant pas qu'une approche techniciste du sport, mais un rattachement aux valeurs militantes suivantes :
 - o **RESPECT** : respect de l'adversaire, des arbitres, des dirigeants de la fédération.
 - o **ACCESSIBILITE** : mise en place d'activités visant la pratique du plus grand nombre quelque-soit l'origine sociale ou le niveau de jeu.
 - o **RESPONSABILISATION** : promotion de l'engagement bénévole et du soutien à la vie associative.
 - o **EDUCATION** : volonté de proposer des contenus innovants porteurs de progrès, solidarité et citoyenneté.
- **Ainsi l'activité football** du comité repose sur une commission, constituée essentiellement de bénévoles qui œuvrent au quotidien pour que vous pratiquiez dans les meilleures conditions, cependant sans la bonne volonté des dirigeants de clubs, le respect de certaines valeurs et le partage d'une même conception du sport, rien n'est possible.
- **La commission** est disposée depuis la saison 2017 / 2018 à revenir à une affirmation plus forte de ce cadre de référence et va s'employer à mettre en place les orientations suivantes :
 - o **Prévention** par l'innovation dans les cadres de compétition pour abaisser les tensions et les dérives liées à l'enjeu et l'élitisme.
 - o **Répression** par l'abaissement du seuil de tolérance d'incidents sur le terrain avec mise en place de système de responsabilité collective définie dans le règlement.
 - o **La CDA** mettra en œuvre toutes les procédures administratives réglementaire voir judiciaire le cas échéant pour instruire les dossiers vis-à-vis des individus et de l'association concernée.
 - o **Collaboration** par l'intégration de dirigeants souhaitant être associés aux travaux de la commission pour être dans une plus grande proximité avec la réalité du terrain et les attentes des clubs...

Le règlement football (à lire attentivement) vous sera adressé.

Signatures obligatoires

<i>Le Président de l'association</i>	<i>Membre de la direction départementale collégiale FSGT</i>	<i>Responsable CDA football</i>